

Les d'Orléans

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 27

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les jours s'en vont ainsi sans qu'on y pense, sans qu'on s'en inquiète, et quand on veut savoir la date, on est toujours obligée de regarder sur le journal. Les vacances finies, le moment du départ venu, c'est à peine si l'on s'est aperçu que les temps ont marché.

Il faut alors tant de peine pour rentrer dans ses habitudes, se remettre au petit train-train de la vie normale ! Il semble, au sortir des grands bois, que les rues de Lausanne sont toutes jaunes, beaucoup trop larges, et que les gens marchent comme s'il brûlait en St-Laurent ; cependant rien n'a changé, ni les pavés, ni la Constitution, ni le feuilleton de votre journal.

Lausanne est toujours sur ses trois collines... et votre mari, madame, dans son bureau, en train d'aligner des chiffres par 25 degrés à l'ombre.

Les d'Orléans.

L'expulsion des prétendants au trône de France, et notamment celle du comte de Paris, peut donner de l'intérêt à quelques détails généalogiques sur la maison d'Orléans, à partir de Louis-Philippe.

Louis-Philippe, qui régna de 1830 à 1848, eut 5 fils :

1° **Le duc d'Orléans**, précédemment duc de Chartres, né en 1810, mort le 13 juillet 1842, d'un accident de voiture. Le duc d'Orléans eut deux fils :

a) **Le comte de Paris**, aujourd'hui chef de la maison de France, né le 24 août 1838. Ses enfants sont :

— Le prince Louis-Philippe, duc d'Orléans, né le 6 février 1869.

— Le prince Ferdinand, né le 9 septembre 1884.

— La princesse Amélie, duchesse de Bragance, née le 28 septembre 1865, mariée récemment au prince héritier de Portugal.

— La princesse Hélène, née le 16 juin 1871.

— La princesse Isabelle, née le 7 mai 1878.

— La princesse Louise, née le 24 février 1882.

b) **Le duc de Chartres**, né le 28 avril 1842 et qui a pour fils :

— Le prince Henri d'Orléans, né le 16 octobre 1867.

2° **Le duc de Nemours**, né le 25 octobre 1814, qui a pour fils :

— Le prince Ferdinand d'Orléans, duc d'Alençon, né le 12 juillet 1844, actuellement à l'hôtel de Beau-Rivage.

3° **Le prince de Joinville**, né le 14 août 1818. Ses enfants sont :

— Le prince Pierre d'Orléans, duc de Penthièvre, né le 4 novembre 1845.

— La princesse Françoise d'Orléans, duchesse de Chartres, née le 14 août 1844.

4° **Le duc d'Aumale**, né le 16 janvier 1822.

5° **Le duc de Montpensier**, né le 31 juillet 1824. Sa fille, la princesse Isabelle d'Orléans, née le 21 septembre 1848, a épousé son cousin le comte de Paris.

Rêve et réalité.

Elle l'aimait depuis qu'il avait loué une chambre dans l'hôtel garni que tenait sa mère, elle ne rêvait qu'à lui ; son image la poursuivait toujours. Il était si beau avec ses longs cheveux noirs, ses yeux bleus et son sourire triste et fier ; il était si bon, si tendre quand il lui parlait d'une voix doucement vibrante, que son cœur, qui ne demandait qu'à prendre sa volée, l'avait prise.

Depuis une demi-heure il était rentré et elle l'entendait aller et venir. Son oreille suivait le bruit régulier de ses pas, tantôt étouffés par un tapis, tantôt amortis par la distance. A quoi songeait-il donc ? Quelle inquiétude l'envahissait à cette heure tardive et éloignait de son front le sommeil ? Au bruit monotone de cette promenade, l'enfant s'engourdisait. Ses paupières se relevaient encore, de temps à autre, comme deux ailes d'oiseau fatigué ; sa respiration faisait entendre un léger murmure. Sa figure avait pris une expression joyeuse. Elle rêvait. Il lui disait qu'il l'aimait depuis longtemps, que son amour était devenu un torrent qui l'emportait et le meurtrissait ; qu'il ne voyait et n'aimait qu'elle ! Il avait marché dans la nuit sans lumière, sans espoir, sans port pour se mettre à l'abri de l'orage, mais maintenant il avait son étoile qui le guiderait à travers les rochers et les récifs, et cette petite étoile était elle, Marie ! Une grande émotion gagnait l'enfant. Sa poitrine se soulevait dans un effort rapide et les larmes coulaient, une à une, larmes de bonheur et d'espérance.

Tout à coup, elle tressaillit et se réveilla. Quelqu'un marchait à tâtons dans le corridor. Un pas s'éloignait. Puis tout rentra dans le silence. Qu'était-ce donc ? Anxieuse et presque effrayée, elle sortit sur le palier. Rien ! Si, pourtant ! Un papier roulé et glissé dans le loquet de sa porte. Plus de doute, c'était lui qui l'avait apporté et mis là. Lui ! Lui ! Était-ce le rêve qui se transformait en réalité ?

Elle tenait le billet sans oser l'ouvrir, frissonnante dans son peignoir blanc, tremblante et, malgré tout, joyeuse. Que pouvait-il lui vouloir ce petit papier ? Était-ce la voix qui lui avait parlé dans son rêve, avec un accent si doux et si persuasif, d'une barque sans étoile pour la diriger, sans port pour la protéger ? Elle le déplia. Il ne contenait que ces quelques mots : « Prière de me faire réveiller demain à six heures, je dois partir par le premier train. »

HERMANN CHAPPUIS.

Vinquièlériède.

Vo sèdè que noutron gouvernèment l'a décidà y'a on part dè teimps dè fèrè fèrè onna granta colletta po cein que l'ai diont lo fond Vinquièlériède. Ora ne sé pas se cein a bin granà ; mà adé est-te que y'a onco bin dâi dzeins que n'ont pas su bin adrà cein que cein allavè à derè et qu'ont pou bailli, kâ l'auto dzo, tandi que dou citoyein allavont demandâ la conferta dein lè mâisons, furont tsi onna brava fenna que n'étâi diéro ao coreint dè l'affèrè et lài font :